



15-16 avril 2017
Coupe de Domène



27 janvier 2017
Soirée dansante du club



30 juin 2017
Barbecue - Remise des ceintures

Dates à retenir

- 16 décembre 2016 - Noël du Judo Domène
- 6 janvier 2017 - Assemblée Générale
- 15 avril 2017 - Open Senior
- 2 juillet 2017 - Sortie de fin de saison
- 16-23 juillet 2017 - Stage d'été à Agde

www.judodomene.com

ドメーヌ

contact@judodomene.com
Facebook - Twitter - Instagram

ドメーヌ

judo pour tous dès 6 ans

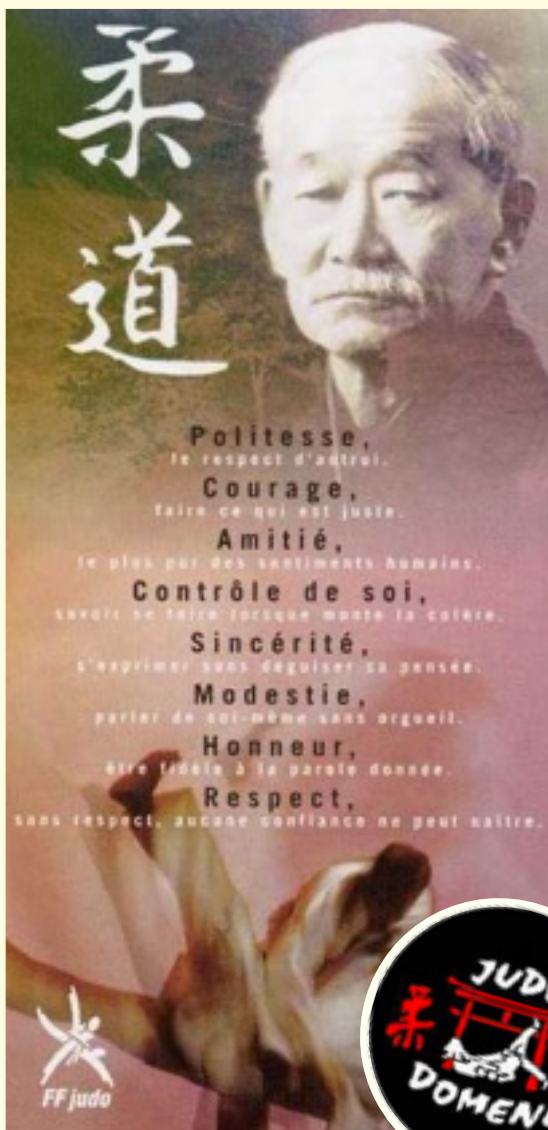
JUDO DOMENE

saison 2016-2017

Bienvenue au JUDO DOMÈNE!

Pour s'inscrire, il suffit de nous fournir:

- un certificat médical
- la fiche d'adhésion complétée et signée
- le paiement de la cotisation annuelle



COTISATION ANNUELLE

La cotisation sert en grande partie à licencier le judoka à la fédération française de judo (lui permettant ainsi d'être couvert en cas d'accident) et à financer la participation des judokas aux compétitions.

Le prix est dégressif pour les membres d'une même famille:

- 140€ pour une première adhésion
- 130€ pour une seconde adhésion dans une même famille
- 120€ pour une troisième adhésion
- 110€ pour une quatrième adhésion
- gratuit à partir de la cinquième adhésion

Possibilité de payer en 1 ou 2 fois

Cotisation non remboursée si arrêt du judoka en cours de saison

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

Cours	Années	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
JUDO Débutants	2010-2005			de 18h00 à 19h30		
	2003-2004		de 18h00 à 19h30			de 18h00 à 19h30
	à partir de 2002	de 19h00 à 20h30			de 19h00 à 20h30	
JUDO Ceintures de Couleur	2009-2005		de 18h00 à 19h30			de 18h00 à 19h30
	2004		de 18h00 à 19h30		de 19h00 à 20h30	
	à partir de 2003	de 19h00 à 20h30			de 19h00 à 20h30	
Kata	à partir de 2002			de 19h30 à 21h00		
Prépa Physique	à partir de 2002		de 19h30 à 21h00			



Professeur diplômé d'état
Agrément Jeunesse et Sports
Affiliation à la Fédération Française de Judo
Judo pour enfants et adultes dès 6 ans

CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical d'aptitude à la pratique du judo en compétition est **OBLIGATOIRE!** Il doit :

- être délivré par un médecin
- dater de moins de 2 mois
- comporter la mention « apte à la compétition »

Les possesseurs d'un passeport sportif doivent également le faire tamponner par le médecin à l'emplacement prévu!

LE KIMONO

Vous n'avez pas de kimono? Le club prête **GRATUITEMENT** des kimonos (chèque de caution de 40€ rendu en fin de saison)